

Éditorial



Donner une deuxième chance

Ils sont en situation d'échec mais voudraient faire quelque chose de leur vie. L'École de la deuxième chance s'adresse à eux. Le système scolaire n'est pas fait pour eux ? On leur apprend autrement. Ils ne savent pas ce qu'ils sauraient faire ? On les aide à le découvrir. Et ça marche ! Parce qu'au lieu de se laisser contaminer par une vision sinistre de l'avenir, ils comprennent qu'ils doivent prendre leur place dans la société. C'est cette vision de l'insertion que nous accompagnons.

Jean-Paul MICHEL

Notre zoom en page 2

Bussy-Saint-Georges rejoint le CISPD

La commune de Bussy-Saint-Georges et son nouveau maire Yann Dubosc souhaitent participer pleinement au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Une réunion avait lieu à ce sujet en mairie de Bussy-Saint-Georges mercredi matin.

«Bussy revient dans le dispositif communautaire pour renforcer la mutualisation des moyens et des pratiques en termes de prévention de la délinquance » explique Yann Dubosc.

Frédéric Nion, maire de Conches et président du CISPD se réjouit de cette nouvelle collaboration de la part d'une ville «qui représente 27 % de la population de Marne et Gondoire et s'est dotée d'une police municipale performante.»



Photo Sabah BOUSHABA

Au premier plan, Frédéric Nion et Yann Dubosc. Ce dernier était accompagné de Loïc Masson, adjoint à la sécurité et à la prévention. Nadine Breyse, directrice des services à la population de Marne et Gondoire et qui suit le CISPD, participait également à la réunion.



Vidéo-protection intercommunale : c'est parti !

La vidéo-protection est en cours d'installation autour de la gare Lagny - Thorigny - Pomponne et dans le secteur commerçant attenant. Cet ensemble de 14 caméras devrait être opérationnel fin mars. La première étape d'un réseau intercommunal.



L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Mardi avait lieu la signature de la convention avec l'École de la deuxième chance pour soutenir financièrement son action.

Qu'est-ce donc ?

Les Écoles de la deuxième chance visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18 - 25 ans sans qualification. La première a ouvert à Marseille en 1997 et l'initiative s'est ensuite développée à travers la France, soutenue par les régions puis l'État. Lancé en 2007 par Yves Jégo, député-maire de Montereau, le réseau de Seine-et-Marne (l'E2C 77) comprend trois sites -Chelles, Melun et Montereau- qui accueillent au total 400 jeunes. À l'issue de leur parcours, les stagiaires se voient délivrer une attestation de compétences acquises accompagnée d'un portefeuille de compétences. Au niveau national, 60 % d'entre eux accèdent à l'autonomie sociale et professionnelle.

Jean-Paul Michel et Charles-Henri Gros, directeur général de l'E2C 77 signent la convention



Pourquoi une convention ?

Le coût annuel de formation d'un stagiaire est de 5000 € dont 3500 € pris en charge par l'État, la région et le département. La communauté d'agglomération apporte désormais une contribution supplémentaire de 500 € par stagiaire issu de son territoire. L'objectif pour 2017 est d'accueillir 30, ce qui porterait la participation à 15 000 €. Les services jeunesse et sociaux des communes vont maintenant orienter certains jeunes vers l'École de la deuxième chance.

Interview de Christian Andrée, responsable de l'École de la deuxième chance de Chelles page suivante

À L'AFFICHE

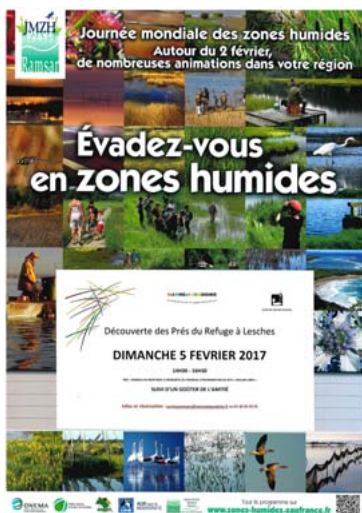
Découverte des prés du Refuge à Lesches dimanche après-midi

Découvrez de visu le rôle et la richesse d'une zone humide et ses oiseaux hivernants avec les agents de l'environnement de Marne et Gondoire et un écologue de l'association Aven du Grand Voyeux. Mise à disposition de jumelles et longues vues pour les participants. Pensez à vous chausser de bottes.

Rendez-vous à 14 h 30 au hameau de Montigny (Lesches) à proximité du panneau d'information Natura 2000. Visite jusqu'à 16 h 30 puis goûter de l'amitié.

Sortie tout public et gratuite organisée à l'occasion de la journée mondiale des zones humides.

Inscriptions : environnement@marneetgondoire.fr (jusqu'à vendredi) ou au 06 86 91 69 80 (samedi). Notez bien ce numéro, vous pourrez l'appeler si vous ne trouvez pas le lieu de rendez-vous.





3 questions à

Christian André

Responsable de l'École de la deuxième chance de Chelles



Par quel biais les jeunes entrent-ils à l'École de la deuxième chance ?

Les premiers prescripteurs sont les missions locales. Viennent ensuite, entre autres partenaires fléchant l'E2C, les associations de prévention, les points information jeunesse, le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), les maisons départementales des solidarités et les centres sociaux. Il y a aussi des jeunes poussés par leurs parents, leur tuteur ou leur éducateur (dans le cas de mesures éducatives prononcées par un juge). Enfin, certains viennent grâce au bouche-à-oreille ou par les réseaux sociaux. Nous faisons nous-mêmes des actions de communication sur le dispositif chez les prescripteurs.

Comment est organisée la formation ?

En arrivant, les participants s'insèrent dans un collectif, une promotion de 10 à 14 jeunes. Ils débutent une période d'essai d'un mois. Les 3 premières semaines visent à évaluer les acquis et entamer une formation aux techniques de recherche d'emploi. S'en suit une semaine en entreprise supervisée par un tuteur qui remet à la fin au jeune un bilan sur son comportement et sur la qualité de son travail. Ensuite, un formateur référent fait le point avec chaque jeune sur la période d'essai (son ressenti, ses difficultés, son pro-

jet, son stage...) et ils définissent ensemble un plan individualisé de formation. À l'issue de l'entretien, un contrat d'engagement est signé et le participant devient alors stagiaire de la formation professionnelle, ce qui lui vaut une rémunération forfaitaire et la gratuité des transports de la part de la Région. La formation dure 24 mois maximum avec une alternance de 3 semaines en ateliers et 4 semaines en entreprise. Ce déroulement permet d'affiner progressivement un projet professionnel. Les ateliers dans nos locaux sont dispensés par une équipe de 6 professionnels de l'orientation et de l'insertion. Ils permettent une remise à niveau des savoirs de base : français, mathématiques, informatique, vie économique et sociale notamment. Suivant le secteur dans lequel il souhaite s'orienter, le stagiaire sera alors accompagné dans sa recherche d'emploi (CDI, alternance, formation qualifiante...) ou, pour quelques-uns, vers la préparation du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).

Vers quels domaines s'orientent les stagiaires ?

L'accueil, la vente, le commerce, l'informatique et, pas suffisamment à mon sens, le BTP, les métiers de l'environnement et les industries de production.

Frisson baroque



Photo Loïc NYS

À nouveau un vif succès pour le festival des arts baroques de Marne et Gondoire qui a encore dû refuser du monde ! Le festival avait lieu du 24 au 29 mars dans 5 communes avec pour la première fois une soirée d'ouverture à Busy-Saint-Martin.



LE CENTRE DE FORMATION DES COMPAGNONS DU BÂTIMENT À SAINT-THIBAULT

Éric Appenzeller, Saïd Benhamana, William Mazet et Christian Plumard, premier adjoint au maire de Saint-Thibault-des-Vignes.



Le centre de formation francilien des compagnons des métiers du bâtiment tenait ses portes ouvertes le week-end dernier. L'occasion de découvrir ce que propose cet établissement.

Depuis le 13^e siècle, le compagnonage transmet le savoir-faire des métiers manuels de génération en génération. Créée en 1953, la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment compte 20 centres répartis dans toute la France, dont celui de Saint-Thibault-des-Vignes. Le centre propose des formations de quelques jours sur des thèmes précis pour les professionnels ou des formations certifiantes d'un an préparant à un métier dans le cadre d'une reconversion professionnelle. « Cela s'adresse à tout le monde, explique le directeur Saïd Benhamana. Demain, vous-même, si vous souhaitez vous réorienter, vous pouvez-vous inscrire dans le cadre d'un congé individuel de formation ou un contrat de professionnalisation. »

L'établissement propose également des formations en apprentissage. Les apprentis y entrent à 16 ans pour un cycle de 2 ou 3 ans leur permettant de décrocher un CAP ou un BP. Les métiers enseignés relèvent du travail du bois, charpente ou menuiserie, de la couverture, de la maçonnerie, de la peinture et du métré. « La formation se déroule en alternance à raison de 4 semaines en entreprise (sur des chantiers notamment) pour 2 semaines au CFA. Sur ces 2 semaines, les

trois quarts du temps se passent en atelier. Le reste est consacré au français, aux mathématiques, à l'anglais et au dessin technique. Nous avons 90 % de réussite aux examens » détaille William Mazet, président de la fédération Île-de-France. Les plus motivés brillent également au concours des Meilleurs apprentis de France organisé par l'association des Meilleurs ouvriers de France. 5 apprentis de Saint-Thibault ont remporté cette épreuve nationale en 2016. « Les jeunes doivent présenter une pièce réalisée en dehors de leurs heures d'apprentissage. C'est très exigeant » explique Éric Appenzeller, président du groupement des meilleurs ouvriers de France pour la Seine-et-Marne.

Et le compagnonage dans tout cela ? William Mazet : « À l'issue de son CAP, l'apprenti peut décider de devenir compagnon. Il entame alors son tour de France. Au cours de cette itinérance, qui peut durer 5 voire 7 ans, il change chaque année de région pour découvrir les savoir-faires locaux. Il travaille en entreprise et suit des cours en centre de formation. Cela lui apprend des valeurs humaines telles que la vie en collectivité et la transmission du savoir. » À charge donc pour lui de passer ensuite le relais. René Coste, président des compagnons menuisiers de la fédération Île-de-France, qui vient bénévolement chaque samedi former les itinérants au centre de Saint-Thibault, ne dira pas le contraire.



Restauration des bassins du parc des Cèdres à Conches

Le Parc des Cèdre joue un rôle majeur pour la biodiversité, abritant 18 espèces d'oiseaux et offrant des habitats très variés pour la faune. En 2016, Marne et Gondoire a procédé au curage des bassins qui s'envasaient (avec traitement sur place des sédiments extraits) puis fait réaliser un diagnostic et un avant-projet pour des travaux de restauration. Des demandes de subventions vont maintenant être faites. Les travaux pourraient être engagés en juin 2017 pour 6 mois. Le projet prévoit entre autres une cascade pour relier les deux plans d'eau.



Surprise ! Le curage a libéré des graines d'hélophytes



Demain

Cession de parcelles agricoles

Vente de 3 parcelles à Conches-sur-Gondoire (achetées à la commune en 2010 dans le cadre de l'aménagement de la vallée de la Gondoire) à l'agriculteur qui les exploite. La surface totale est de 8 245 m².

Les parcelles en question sont à droite du chemin sur la photo (prise lors du marathon 2012).

Photo Ronan ELIES



Assistance pour les actions foncières

Pérennisation de l'activité agricole, protection des espaces naturels, production de logements sociaux, assainissement, aménagement des zones d'activités économiques : autant d'actions qui conduisent à engager des procédures foncières telles que des acquisitions, cessions, déclarations d'utilité publique, servitudes et conventions d'occupation temporaire. Pour cela, le Bureau souhaite à nouveau s'attacher les compétences d'un opérateur foncier pour rédiger les documents afférents. Un marché de prestations similaires avait été engagé avec le cabinet Segat, qui arrive à terme en mai. Une consultation d'entreprises pour établir un accord cadre à bons de commande va être lancée.



Photo Ronan ELIES



Photo Sabine MULLER